MUNICIPALITÉ DE Saint-Clet

LE MUNICI parle

VOLUME 22 | NUMÉRO 2
OCTOBRE 2026



Mot de la mairesse

Mylène Labre

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'automne s'installe doucement à Saint-Clet, et avec lui, vient le moment de regarder les projets réalisés au cours des derniers mois. Plusieurs améliorations ont été apportées à nos infrastructures afin de soutenir la qualité de vie et le dynamisme de notre communauté.

Tout d'abord, pour l'édition 2027 de St-Clet en fête, le conseil municipal et moi-même avons choisi de devancer l'événement au début de la saison estivale. **En effet, je vous annonce que l'an prochain, St-Clet en fête se déroulera les 11 et 12 juin 2027**. Ce changement de calendrier nous permettra de voir si les nouvelles dates s'arrimeront de manière plus adéquate avec les nombreux autres événements de la région de Vaudreuil-Soulanges et d'assurer une participation optimale. La programmation vous sera dévoilée au courant du printemps prochain.

Un nouvel aménagement paysager près des cases postales de l'hôtel de ville offre depuis cet été un espace vert plus accueillant. Un lieu paisible apprécié notamment par les cyclistes grâce à la station de réparation de vélo disponible sur place.

Le bureau de circonscription provinciale (ancien presbytère) a aussi bénéficié d'une réfection de son balcon latéral. De plus, nous avons fait l'acquisition de nouvelles chaises pour les activités communautaires qui se tiennent dans le bâtiment patrimonial (ancienne église).

Nos installations sportives ont été bonifiées : ajout d'un panneau électronique de pointage, d'un filet protecteur ainsi que d'estrades au terrain de deck-hockey; ajout de deux bancs pour les joueurs et la mise en place d'une porte d'accès à puce pour sécuriser l'accès des terrains de pickleball. À cela s'ajoute une station pour remplir les bouteilles d'eau à proximité des terrains sportifs.

Toutes ces actions ont un objectif commun : offrir à nos familles, nos jeunes et nos aînés des lieux sécuritaires, fonctionnels et agréables.

Un changement de la limite de vitesse sur le chemin St-Emmanuel a été adopté (50 Km/h au lieu de 80 Km/h) afin d'harmoniser la vitesse maximale avec les portions situées à Coteau-du-Lac et Saint-Lazare. Également, après plusieurs représentations auprès de cette instance gouvernementale, le ministère des Transports et de la mobilité durable a enfin accepté de réduire la limite de vitesse de la zone scolaire en face de l'école Cuillierrier. Ces modifications entreront en vigueur dans les prochaines semaines.

Du côté du MTMD, d'autres sujets sont au cœur de nos priorités et seront présentés au courant d'une prochaine rencontre. Tels que le déplacement de la traverse scolaire, l'installation de clignotants angulaires à cet endroit ainsi qu'aux artères des routes 340 et 201, et bien d'autres enjeux toujours dans l'objectif de la sécurité de tous.

La Régie intermunicipale du Centre Sportif Soulanges, sur laquelle je siège activement avec les 9 autres municipalités de la région, a dévoilé la nouvelle identité de ce projet d'envergure pour Soulanges. N'hésitez pas à suivre la page Facebook de celle-ci pour obtenir les horaires et informations sur les travaux de rénovation à venir.

Je souhaite remercier chaleureusement **M^me^ Marilyne Picard**, députée sortante, et son équipe pour leurs huit années de travail au bureau régional de Saint-Clet. Nos échanges ont permis d'avancer concrètement plusieurs dossiers, chacun selon ses responsabilités, et je leur souhaite de nouveaux défis à la hauteur de leur engagement.

Je tiens aussi à féliciter **M. Olivier Bertin-Mahieux** pour son élection et je lui souhaite un mandat fructueux au service de notre communauté et de la région.

En terminant, je remercie notre équipe municipale, nos partenaires et vous, citoyennes et citoyens, pour votre engagement et votre confiance.

Je vous souhaite un automne doux et lumineux.

Mylène Labre





Dates à inscrire à votre AGENDA

2026

9 novembre
Vaccination automnale

25 novembre
Collecte de sang | Héma-Québec

Horaire des services administratifs

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h
13 h à 16 h 30
Vendredi : 9 h à 12 h 30

Prochaines séances ordinaires du conseil municipal

Heure : 19 h 30

Endroit : Hôtel de ville, 4, rue du Moulin

Dates : Lundi, 9 novembre 2026
Lundi, 14 décembre 2026

/ FAITS SAILLANTS

- Début d'un sentier pédestre pour traverser d'un terrain sportif à l'autre (pickleball – baseball)
- Achat de défibrillateur pour les terrains sportifs
- Ajout de deux abreuvoirs qui permettent de remplir les bouteilles d'eau au Parc Rigodon au mur du 25, rue Piché
- Contrat avec une personne afin d'élaguer les archives selon le calendrier de conservation
- Réduction de la vitesse sur le chemin St-Emmanuel (de 80 Km/h à 50 Km/h)

RAPPEL IMPORTANT
Inscription au système d'alerte COMALERTE

ComAlerte

Système d'alertes d'urgence automatisées

Dans le cadre du programme de sécurité civile mis en place par le ministère de la Sécurité publique du Québec et dans le but d'alerter rapidement les citoyens d'une **situation d'urgence** ou d'un **problème à l'intérieur de la municipalité**, un système d'alerte a été mis en place et est disponible pour l'ensemble des résidents de Saint-Clet.

Les alertes sont transmises via courriel, SMS, ligne téléphonique cellulaire et/ou ligne téléphonique fixe. Il est important de savoir que le système d'alerte ne sera en aucun cas utilisé pour l'envoi de publicités ou d'information non urgente telle que activités de loisirs, etc.

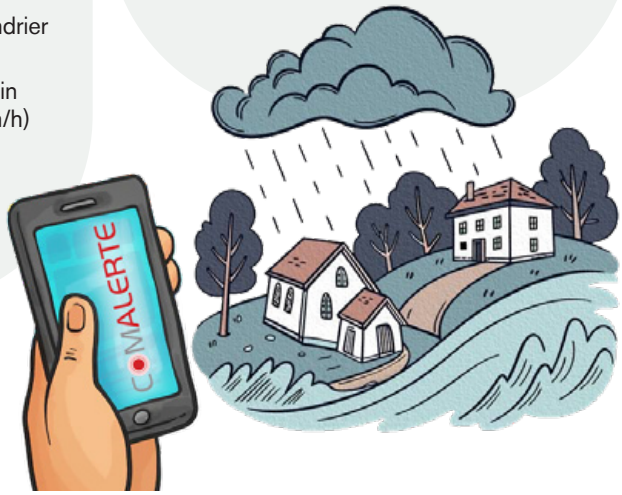
Nous vous invitons à remplir dès maintenant le formulaire pour créer votre compte et recevoir les avis.

N'hésitez pas à nous contacter au 450 456-3363 si vous avez besoin d'assistance pour vous inscrire à ce service.

Inscription en ligne

https://st-clet.omnivigil.com

Inondation | Bris d'aqueduc
Avis d'ébullition | Fermeture de rues
Situations d'urgence | Évacuation
Accident majeur



Subvention pour activités sportives, artistiques et culturelles

La Municipalité a élargi sa subvention pour les activités pratiquées par les jeunes résidents âgés de 17 ans et moins.

En effet, le remboursement de 15 % s'applique maintenant sur le tarif d'une inscription à une activité artistique ou culturelle, en plus des activités physiques et sportives.

Veuillez noter qu'un maximum de 500 $ est accordé par famille et que plusieurs activités peuvent être admissibles pour un même enfant.

Pour vous prévaloir d'un remboursement, vous devez apporter à l'hôtel de ville ou nous transmettre par courriel à reception@st-clet.com les documents suivants :

- Formulaire de demande complété (disponible sur notre site Internet ou au bureau municipal);
- Preuve de résidence (locataires);
- Preuve de paiement de l'activité ou reçus sur lesquels apparaît le nom de l'enfant.

Date limite pour faire une demande de remboursement
30 novembre 2026

Ce remboursement est non applicable sur les activités offertes par la Municipalité ou de même nature offertes ailleurs, les activités parascolaires, les camps spécialisés et les cours privés.

Changement de fréquence pour la collecte des matières recyclables

RAPPEL

La collecte du **BAC BLEU** **aux 2 semaines**



Ce changement, instauré le 1er janvier dernier, à l'échelle provinciale dans le cadre de la modernisation du système de collecte sélective par le gouvernement du Québec, s'applique à tous les résidents ainsi qu'aux industries, commerces et institutions (ICI), qui sont desservis par bac roulant, à quelques exceptions près. L'objectif étant d'optimiser les opérations de collecte afin d'assurer une gestion plus efficace des matières recyclables dans l'ensemble de la province.

Optimiser l'usage du bac bleu?

Les citoyennes et citoyens sont invités à consulter la foire aux questions disponible en ligne sur l'outil Tricycle (**www.tricycle-mrcvs.ca/recyclage/**) et à suivre les conseils pratiques visant à maximiser l'espace dans leur bac de récupération, notamment :

- Défaire et plier les boîtes de carton
- Réutiliser les contenants et emballages ou leur donner une seconde vie
- Apporter les contenants consignés dans un point de dépôt prévu à cet effet
- Adopter des habitudes de consommation responsable permettant une réduction à la source

Pour simplifier la gestion des matières recyclables, une collecte de surplus sera organisée deux fois par année, le même jour que la collecte régulière de votre secteur suivant le 1er janvier et le 1er juillet. Il sera alors possible de déposer des matières recyclables supplémentaires à côté du bac bleu en les mettant dans des sacs transparents prévus à cet effet.

À noter que les boîtes de carton sont également acceptées en tout temps dans le Réseau des écocentres.

Matières acceptées dans le bac

Il est important de rappeler que, depuis le 1er janvier 2025, la liste des matières acceptées dans le bac bleu est désormais simplifiée et uniformisée à travers le Québec.

Tous les contenants et emballages (souples ou rigides et faits de papier, carton, verre, plastique ou métal) et les imprimés (faits de papier et autres fibres sur lesquels on retrouve parfois des textes, des motifs ou des images) peuvent être récupérés lors de la collecte des matières recyclables.

Les citoyens sont invités à consulter l'outil Tricycle pour connaître la liste des matières acceptées et consulter la foire aux questions.



Éco Entreprises Québec

Un changement à l'ensemble du Québec

Rappelons que ce changement vise à responsabiliser les entreprises qui mettent des emballages et des imprimés sur le marché, harmoniser la collecte des bacs bleus et simplifier le tri des matières pour les citoyens.

Plus précisément, la modernisation confiée à l'organisme Éco Entreprise Québec (ÉEQ), vise l'uniformisation du système à l'échelle nationale, la standardisation de la liste de matières acceptées pour tout le Québec, l'intégration de critères de qualité quant à la collecte et au tri, de même que le développement de meilleurs marchés pour les matières recyclables.

Nous remercions les citoyens de leur collaboration et de leur engagement continu envers une gestion responsable des matières résiduelles.

(Source : www.mrcvs.ca)

ÉCOCENTRE

HORAIRE
En vigueur jusqu'au
30 novembre 2026

RÉSEAU des ÉCO CENTRES VAUDREUIL-SOULANGES

INFO-ÉCOCENTRE
450 455-5434 • tricycle-mrcvs.ca

VAUDREUIL-DORION

MAR - DIM : 8 H - 17 H

Localisation
2800, rue Henry-Ford

SAINT-ZOTIQUE

MAR - VEN : 8 H - 17 H
SAM - DIM : 9 H - 16 H

Localisation
2050, rue Principale

RIGAUD

LUN - JEU - VEN : 12 H - 17 H
SAM - DIM : 9 H - 16 H

Localisation
32, rue de la Coopérative

PINCOURT

VEN : 8 H - 16 H
SAM : 9 H - 16 H

Localisation
750, boulevard Olympique

Matières acceptées dans le bac brun



- RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Restes de table, aliments cuits et crus ou périmés, nourriture pour animaux domestiques, marcs de café et filtres, sachets de thé et de tisane (si une agrafe relie l'étiquette à la ficelle, elle doit être retirée), etc.

- RÉSIDUS VERTS

Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées, fleurs, petites branches, plantes d'intérieur et restants d'empotage.

- AUTRES MATIÈRES ORGANIQUES

Papier ou carton souillé, mouchoirs, essuie-tout, vaisselles en carton, déjections et litières d'animaux, bâtons ou cure-dents en bois, sacs de papier, etc.

Qu'ils soient 100 % compostables, oxodégradables ou biodégradables, les sacs de plastique sont refusés dans la collecte de matières organiques. Nous vous invitons à utiliser des sacs en papier, du carton souillé ou du papier journal.

CALENDRIER DES COLLECTES

Veuillez noter que le calendrier des collectes pour l'année 2026 est accessible en ligne dans la section **Accès rapide** de notre site Internet.

2026

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Légende

RÉSIDUS DOMESTIQUES **LUNDI**

MATIÈRES RECYCLABLES **MARDI**

MATIÈRES ORGANIQUES **JEUDI**

Objets volumineux

Sacs de feuilles et de résidus verts





450 456-3363, poste 233
urbanisme@st-clet.com

L'inspecteur municipal, Marc-André Caouette, est présent les lundis et les mardis ainsi que les vendredis sur rendez-vous.

Rappel Les inspecteurs **PEUVENT et sont en droit légitime** de venir sur votre terrain pour inspecter, et ce, de 7 h à 19 h.

Délai d'émission des permis et certificats

Un délai de 30 jours est accordé à l'inspecteur pour émettre un permis ou un certificat. Le délai débute seulement lorsque tous les documents requis sont déposés à la municipalité. **Il est strictement interdit de commencer des travaux avant d'avoir obtenu un permis à cet effet**.

Déclaration de retrait d'une piscine

N'oubliez pas de déclarer le retrait de votre piscine à l'administration municipale afin que la taxe associée ne vous soit plus facturée.

Enregistrement des chiens : une obligation des propriétaires

Partout au Québec, il est obligatoire pour le propriétaire ou le gardien d'un chien d'enregistrer son animal auprès de sa municipalité. Une médaille avec un numéro unique lui est alors remise. Le chien doit porter cette médaille en tout temps. À Saint-Clet, l'enregistrement des chiens est gratuit.

Abri d'auto temporaire

Les abris d'auto temporaires sont autorisés du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Un seul abri est autorisé par terrain. Il peut avoir une superficie maximale de 30 mètres carrés et une hauteur maximale de 3 mètres, calculée à partir du niveau du sol. Il doit être installé dans l'aire de stationnement ou dans son allée d'accès et à une distance minimale d'un (1) mètre de toute ligne de terrain, trois (3) mètres du pavage de la rue ou à 0,6 mètre du trottoir et de deux (2) mètres d'une borne fontaine. À l'extérieur du périmètre d'urbanisation, ils doivent être localisés à six (6) mètres du pavage de la voie publique.

Les matériaux autorisés pour les abris d'auto temporaires sont le métal pour la charpente et les tissus de polyéthylène tissé et laminé pour le revêtement, lequel doit recouvrir entièrement la charpente. Les plastiques et les polyéthylènes non tissés et non laminés sont spécifiquement prohibés.

Délai d'émission des permis et certificats

Pour ne pas nuire aux activités de déneigement, aucun piquet à neige ou autre objet ne devrait être installé dans l'emprise de rue. Ceux-ci doivent être installés sur votre propre terrain. La Municipalité se réserve le droit de retirer tout objet se trouvant dans l'emprise.

Stationnement de nuit

Il est interdit de stationner un véhicule routier sur un chemin public, entre minuit et 07h00, du 15 novembre au 1er avril inclusivement. Cette réglementation permet de faciliter l'entretien des chemins publics sur le territoire de la MRC.



Qualité de l'eau des puits privés!

La direction de la santé publique de la Montérégie nous rappelle que, même si elle est limpide, inodore et qu'elle a bon goût, l'eau de votre puits peut contenir des substances qui peuvent avoir, à long terme, des effets indésirables sur la santé.

Ne prenez pas de risques : faites-la analyser!

Le printemps, tout comme l'automne, est justement le moment idéal pour tester la qualité de l'eau des puits privés.

Pour ce faire, communiquez avec un laboratoire accrédité qui vous fournira les contenants appropriés et les instructions à suivre pour le prélèvement des échantillons.

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs publie la liste des laboratoires accrédités sur le Web: https://www.ceaeq.gouv.qc.ca/accreditation/PALA/lla03.htm

Dans certains cas, il peut être nécessaire d'installer un purificateur d'eau domestique. Plusieurs types de purificateurs sont offerts sur le marché. Le modèle à installer dépend du type de contaminant à éliminer.

Vous devez aussi choisir un appareil certifié conforme aux normes NSF/ANSI. Il est donc important que vous consultiez un spécialiste en eau potable domestique pour faire le bon choix.



En tant que propriétaire de puits, vous avez la responsabilité de vous assurer que votre eau est potable.







VOICI VOS PROCHAINES ACTIVITÉS!

Inscription par courriel : loisirs@st-clet.com

❖ Heure du conte et bricolage

Date : samedi, 28 novembre 2026
Heure : dès 10 h 30
Endroit : bibliothèque, 25, rue Piché

❖ Spectacle de Noël

Date : samedi, 12 décembre 2026
Heure : dès 10 h
Endroit : salle communautaire
4, rue du Moulin



❖ PIZZA - LEGO

Dates :

2026 10 novembre
15 décembre

2027 12 janvier

Heure : 17 h à 19 h 15
Endroit : local du patin, 25, rue Piché

Exposition + VIN ET FROMAGE

DE PHOTOS À L'ÉGLISE
Centraide Sud-Ouest

Date : jeudi, 4 février 2027
Heure : 18 h 30 à 20 h
Endroit : 615, route 201

La bibliothèque possède
45 jeux de société ainsi que 11 casse-têtes

Passez en emprunter pour en faire l'essai en famille!



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-CLET



25, rue Piché, Saint-Clet | **450 456-3175**
biblio@st-clet.com | **www.mabibliotheque.ca/clet**

Bibliothèque municipale de Saint-Clet

Mardi de 19 h à 20 h 30 | Mercredi de 13 h à 16 h | Samedi de 10 h 30 à 12 h

Bénévoles recherchés : La bibliothèque municipale recherche des bénévoles pour les plages d'ouvertures. Pour manifester votre intérêt, veuillez communiquer avec nous, par courriel, à l'adresse suivante : biblio@st-clet.com

Le Réseau BIBLIO de la Montérégie

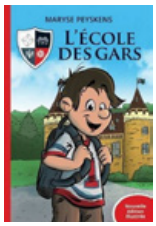
Notre bibliothèque municipale est affiliée au Réseau BIBLIO de la Montérégie. En faire partie, c'est avoir accès à :

- **521 431 livres imprimés** disponibles via le service de prêt entre bibliothèques (PEB)
- **44 379 livres numériques ou audios** disponibles via les plateformes Pretnumerique.ca (français) et OverDrive (anglais)
- **2 688 livres** déposés à notre bibliothèque par le Réseau BIBLIO, en plus de notre collection locale
- **3 échanges de livres par année** effectués par le Réseau BIBLIO
- **Des ressources numériques passionnantes :** généalogie, formation à distance, soutien scolaire, journaux, magazines, santé, musique, etc.













Nouveautés

Rendez-vous sur la page Facebook de la Bibliothèque municipale de Saint-Clet pour connaître toutes les nouveautés!

LIVRES JEUNESSE
- Robo-Minous Bric à brac à 4 pattes, de Pascal Blanchet
- Robo-Minous Méchant ronron, de Pascal Blanchet

ROMANS
- Secrets de famille, de Rosette Laberge
- Le pain de la discorde, de Claude Coulombe
- Le voyage de l'espace, de Josée Ouimet
- Salon Mimi, de France Laurin
- Les Fidèles de Port-Alfred, de Julie Boulianne

LIVRES POUR ADO
- One piece t.5, de Ellchiro Oda
- One pièce t.6, de Ellchiro Oda





REPAS COMMUNAUTAIRES ET JEUX DE SOCIÉTÉ

20 novembre, 4 décembre

Lieu : À la salle communautaire
4, rue du Moulin

Heure : 18 h à 21 h 30

Les participants sont invités à apporter un plat à partager. Les enfants qui participent doivent être accompagnés d'un parent.

Inscription par courriel : loisirs@st-clet.com





HOCKEY-BALLE

UN GRAND MERCI À MARC-OLIVIER AUBRY POUR L'ORGANISATION DU HOCKEY-BALLE ESTIVAL DES JEUDIS SOIR. UNE SUPER OCCASION POUR NOS PETITS DE BOUGER!







Centre d'action bénévole Soulanges

Chaque jour, notre équipe et nos bénévoles travaillent avec cœur afin de soutenir les personnes et les familles de notre communauté. Grâce à une multitude de services et d'activités, nous contribuons à briser l'isolement, favoriser l'entraide et améliorer la qualité de vie des citoyens.

Quelques-uns de nos services

- ACCOMPAGNEMENT-TRANSPORT MÉDICAL
- BONHOMME À LUNETTES
- REPAS PRÉPARÉS
- AIDE ALIMENTAIRE ET DÉPANNAGE
- APPELS ET VISITES D'AMITIÉ
- SERVICE DE RÉFÉRENCEMENT
- PRÊT DE MATÉRIELS DE MOBILITÉ
- AIDE À LA RÉDACTION DE DOCUMENTS GOUVERNEMENTAUX

PANIERS DE NOËL

Le centre d'action bénévole Soulanges (CABS) souhaite vous informer que la période d'inscription pour les Paniers de Noël 2026 se déroulera du **23 novembre au 4 décembre 2026**.

Les personnes désirant faire une demande de panier de Noël doivent communiquer avec le Centre d'action bénévole Soulanges afin de savoir s'ils sont admissibles aux paniers au 450 265-3134.



La distribution des paniers aura lieu entre le 7 et le 18 décembre 2026



371, rue Saint-Catherine
Saint-Polycarpe

450 265-3134

accueil@cabsoulanges.com

www.cabsoulanges.com

Centre communautaire des aînés de Soulanges

Le Centre communautaire des aînés Vaudreuil-Soulanges offre divers services aux personnes âgées de 50 ans et plus, dans le but de conserver et/ou d'améliorer leur qualité de vie favorisant ainsi leur maintien à domicile.



(Aide à la cuisine, livreurs de repas, animateur aux activités)

SERVICES OFFERTS

Popote roulante livrée
Livraisons de repas faits maison au domicile des aînés (70 ans +) ou personnes en perte d'autonomie ou avec limitation physique. Les livraisons sont gratuites, sans taxe, ni pourboire.

Popote roulante pour emporter (65 ans +)
Repas surgelés sur commande seulement au poste 227.

Les Rendez-vous du Centre (50 ans +)
Programmation d'activités diversifiées contribuant à l'enrichissement de la vitalité intellectuelle, émotionnelle, physique et sociale.

Procurez-vous gratuitement notre Magasine Entre-Nous directement au centre pour avoir tous les détails des activités ainsi que l'horaire.

POUR NOUS JOINDRE : **450 265-3548** ou **1-855-510-3548**, poste 227
12, rue Curé-Cholet, St-Polycarpe
www.centredesainesvs.com | **reception@ccavs.ca**









COURS DE DANSE EN LIGNE
POUR DÉBUTANTS

5 $/ cours

Horaire :
Mardi, de 9 h 30 à 11 h 30
Mercredi, de 19 h à 21 h

Lieu :
Salle communautaire
4, rue du Moulin, Saint-Clet

BIENVENUE À TOUS!

Information :
France Chopin Joly au 450 217-1125
dansonsensemble09@gmail.com



PARC NATURE
LES FORESTIERS-DE-SAINT-LAZARE

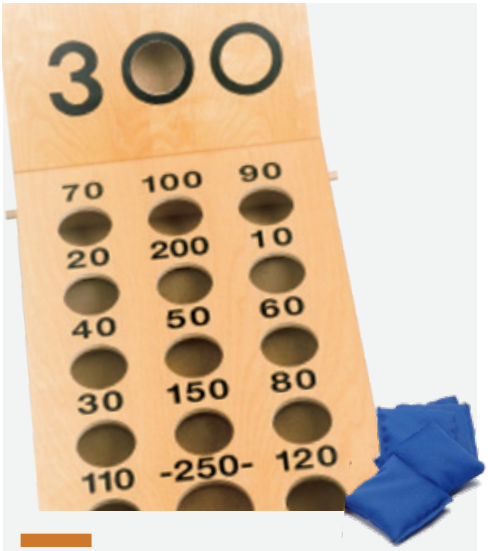
Accès gratuit pour les résidents de Saint-Clet

Une entente intermunicipale avec la Ville de Saint-Lazare permet aux résidents de Saint-Clet d'accéder gratuitement en toutes saisons au site du Parc nature les Forestiers-de-Saint-Lazare.

Comment bénéficier de la gratuité du site?

Lors de votre arrivée au parc nature, présentez une preuve de résidence, soit un permis de conduire ou un compte de taxes avec pièce d'identité (avec photo).
Vous devez également posséder une carte Accès Saint-Lazare. Si vous n'en détenez pas déjà une, vous pourrez l'obtenir au chalet d'accueil.

Consultez le site Internet du Parc nature
https://lesforestiers.ville.saint-lazare.qc.ca/



SACS DE SABLE

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour notre activité de sacs de sable à Saint-Clet.

Nos soirées ont lieu les mardis, de 19 h à 21 h 30.

C'est une excellente occasion de rencontrer de nouvelles personnes, socialiser et profiter de la belle communauté locale et des environs.

Je reste disponible pour vous faire découvrir cette activité qui rassemble les gens d'ici depuis plus de 35 ans.

Information :
Rémi Brabant au 450 377-7126



REPAS PARTAGÉS

Notre saison est commencée. Les repas partagés ont toujours lieu le troisième mercredi de chaque mois.

On vous y attend!
L'équipe des repas partagés
450 456-3941



L'automne est arrivé, nous reprenons nos activités. Toujours heureuses de vous rencontrer pour le partage de connaissances afin de conserver le patrimoine. Nous vous invitons à venir nous rencontrer.

Nos rencontres ont lieu :
Les 1er, 2e et 4e mercredis du mois
13 h à 14 h 30
Salle communautaire
4, rue du Moulin.

Information :
Liliane Pharand au 450 456-3235

PAROISSE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

1256, chemin de l'Église, Saint-Polycarpe
450 265-3213

Communauté Chrétienne de St-Clet

Tous les dimanches, il y a des offices religieux (messe ou adace) dans le bâtiment patrimonial de Saint-Clet.

NOUS VOUS ATTENDONS LES DIMANCHES À 10 H 45.

Vous êtes les bienvenus.

Odette Besner, marguillière

Services téléphoniques

2-1-1 **Site web : 211qc.ca**

Ressources sociocommunautaires de proximité

Pour trouver les ressources :

- aide en alimentation;
- assistance matérielle et logement;
- emploi et revenu;
- jeunesse et famille;
- santé mentale et dépendances.

3-1-1

Services municipaux d'entretien

- les bris d'aqueduc et inondations;
- les entraves de la route;
- les voies de circulation endommagées;
- les poteaux de signalisation abîmés;
- travaux publics.

5-1-1

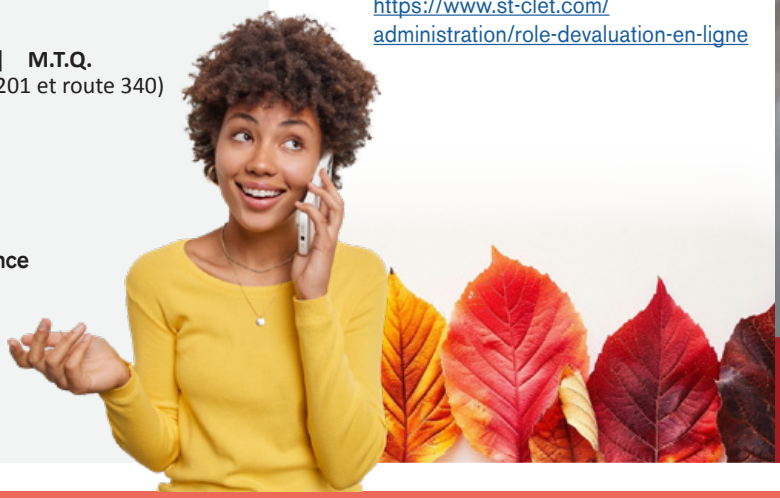
- Info-Transport | **M.T.Q.** (entretien route 201 et route 340)

8-1-1

- Info-Santé

9-1-1 **Urgence**

- Police
- Ambulance
- Incendie







Rôle d'évaluation en ligne

Les citoyens peuvent obtenir gratuitement des informations sur la valeur d'un immeuble, les dimensions d'un terrain, les numéros de lot et de matricule.

Une requête peut s'effectuer par adresse, par numéro de matricule ou numéro de cadastre.

Rôle d'évaluation :
https://www.st-clet.com/administration/role-devaluation-en-ligne

Qui dit changement d'heure, dit changement de pile!

Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, il faudra reculer l'heure. Profitez-en pour vérifier et remplacer les piles de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone!



Pour annoncer votre entreprise dans le prochain bulletin municipal, contactez-nous dès maintenant!
450 456-3363 | reception@st-clet.com

MUNICIPALITÉ DE Saint-Clet

HÔTEL DE VILLE
4, rue du Moulin
Saint-Clet, Québec
J0P 1S0

TÉLÉPHONE
450 456-3363

COURRIEL
info@st-clet.com

www.st-clet.com

Administration

ACCUEIL ET PERCEPTION
reception@st-clet.com

SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMMUNICATIONS
karine.jolicoeur@st-clet.com

DIRECTION GÉNÉRALE
nathalie.pharand@st-clet.com

MAIRIE
maire@st-clet.com

Loisirs et culture

LOISIRS
loisirs@st-clet.com

BIBLIOTHÈQUE
biblio@st-clet.com

Services techniques

VOIRIE
jacques.therrien@st-clet.com

URBANISME
urbanisme@st-clet.com

Service de sécurité incendie

INCENDIE
mbelanger@caserne181921.com

PRÉVENTION
alain.prevention@caserne181921.com
chloe.prevention@caserne181921.com